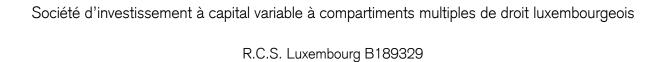
MONOCLE FUND SICAV



Rapport semestriel non révisé au 30.06.2021

Table des matières Page 2

Gestion et administration	3
États financiers combinés	4
Notes	6
Rapport par compartiment	
MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund	9

Gestion et administration Page 3

Siège social

MONOCLE FUND SICAV 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B189329

Conseil d'administration

Charles Monot, Président, Monocle Asset Mangement France

Jean-Bernard Quillon, Gérant, Agama Advisors Grand-Duché de Luxembourg

Sandrine Dubois Directeur indépendant Grand-Duché de Luxembourg

Société de gestion

Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. (jusqu'au 30.06.2021) 3, rue Jean Piret L-2350 Luxembourg

MONOCLE ASSET MANAGEMENT (depuis le 01.07.2021) 15, rue Monsigny 75002 Paris, France

Gestionnaire financier

Thombridge Investment Management LLP (jusqu'au 30.06.2021) 13, Austin Friars Londres EC2N 2HE

MONOCLE ASSET MANAGEMENT (depuis le 01.07.2021) 15, rue Monsigny 75002 Paris, France

Banque dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A. 5, rue Jean Monnet L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

Agent domiciliataire, agent administratif, agent de transfert et teneur de registre

Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. 5, rue Jean Monnet L-2180 Grand-Duché de Luxembourg

Auditeur

Grant Thornton Audit & Assurance, S.A. 13, rue de Bitbourg L-1273 Grand-Duché de Luxembourg

Informations supplémentaires pour les investisseurs qualifiés en Suisse

Représentant en Suisse:

Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse.

Agent payeur en Suisse:

L'agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, 1204 Genève, Suisse.

Aucune souscription ne pourra être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont reçues que sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et du plus récent rapport semestriel.

Les prix d'émission et de rachat sont rendus publics à Luxembourg au siège de la Société

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le prospectus, le prospectus simplifié, les derniers rapports annuels et semestriels (et les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport) ainsi que des copies des statuts au siège de la Société et à celui des représentants locaux dans les pays où la SICAV est enregistrée.

États financiers combinés Page 4

État des actifs nets (en EUR)

30.06.2021

Actif	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	100.695.478.29
Avoirs en banque	8,712,088.56
Intérêts à recevoir	619,595.95
Charges constatées d'avance	9,277.38
	110,036,440.18
Passif	
Découverts en banque	124,584.64
Provisions pour frais à payer	133,351.06
Moins-value nette non-réalisée sur contrats à terme financiers	1,044,632.99
	1,302,568.69
Actifs nets	108,733,871.49

États financiers combinés Page 5

État des opérations / Variations des actifs nets (en EUR)

Pour la période du 01.01.2021 au 30.06.2021

Actifs nets au début de la période	106,649,993.50
Revenus	
Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	579,817.87
Dividendes (nets)	901,173.98
	1,480,991.85
Frais	
Commission de gestion	514,079.57
Commission de performance	405.49
Commission de banque dépositaire et droits de garde	32,589.86
Frais d'administration	29,359.68
Intérêts et commissions bancaires	18,586.82
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	51,954.18
Taxe d'abonnement	26,864.92
	673,840.52
Revenus (pertes) net(te)s	807,151.33
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	2,307,694.03
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	-5,041,150.88
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	-2,380.44
	-2,735,837.29
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	-1,928,685.96
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	4,073,692.89
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	-704,216.73
	3,369,476.16
Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations	1,440,790.20
Souscriptions / Rachats	
Souscriptions Souscriptions	1,331,779.07
Rachats	-688,691.28
Taciao	643,087.79
Actifs nets à la fin de la période	108,733,871.49

Notes Page 6

Généralités

MONOCLE FUND SICAV (ci-après la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 4 août 2014 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la Loi de 2010, ainsi qu'à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Les statuts de la SICAV (ci-après les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial") en date du 29 septembre 2014 et ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg. Ils peuvent être consultés par voie électronique sur le site du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (www.rcsl.lu). Une copie des Statuts est également disponible, sur demande et sans frais, au siège social de la SICAV et consultables sur le site internet www.fundsquare.net.

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B189329.

Le siège social de la SICAV est établi au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Toute question concernant la structure générale et la politique suivie par la SICAV doit être adressée à la SICAV, à son siège social.

A la date de ce rapport, un compartiment est disponible aux investisseurs : - MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund.

Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le cas échéant de chaque classe/catégorie d'actions de la SICAV est effectué à Luxembourg par l'Administration Centrale sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la SICAV

La valeur nette d'inventaire est déterminée chaque Jour d'Evaluation tel que défini ci-après pour chaque compartiment sur base des derniers cours de clôture, tels que ces cours sont publiés par les bourses de valeurs concernées et par référence à la valeur des avoirs détenus pour le compte du compartiment concerné.

Le Jour d'Evaluation du compartiment MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund est le vendredi ou le Jour ouvrable précédant si ce vendredi n'est pas un Jour ouvrable à Luxembourg.

- b) Evaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment
- (1) les actions/parts d'OPC seront évaluées sur base de leur dernière valeur nette d'inventaire officielle disponible au Jour d'Evaluation, ou non officielle si celle-ci est de date plus récente (sur base dans ce cas d'une valeur nette d'inventaire probable, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration, ou sur base d'autres sources telles qu'une information du gérant dudit OPC);
- (2) la valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

- (3) l'évaluation des valeurs mobilières (i) cotées ou négociées sur un marché réglementé au sens de la Loi modifiée de 2010 ou (ii) négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou (iii) admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de "Marché Réglementé"), est basée sur le dernier cours de clôture connu au Jour d'Evaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs au Jour d'Evaluation. Si le dernier cours de clôture connu au Jour d'Evaluation donné n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi:
- (4) les valeurs mobilières non cotées ou non négociables sur un Marché Réglementé seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.
- (5) la valeur de liquidation des contrats à terme financiers et des contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Marchés Réglementés équivaudra à leur valeur de liquidation nette déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats à terme ou contrats d'options négociés sur des Marchés Réglementés sera basée sur le dernier prix disponible de règlement de ces contrats sur les Marchés Réglementés sur lesquels ces contrats à terme ou ces contrats d'options sont négociés par la SICAV; pour autant que si un contrat à terme ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel les actifs nets sont évalués, la base qui servira à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de facon juste et raisonnable;
- (6) les contrats de change à terme sont évalués sur base des taux de change à terme en application au Jour d'Evaluation.
- c) Bénéfice / Perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres de chaque compartiment Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes de titres sont calculés sur la base du coût d'acquisition moyen.
- d) Conversion des devises étrangères

Les états financiers sont exprimés dans la devise de référence de chaque compartiment et les états financiers combinés sont établis en EUR.

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour d'évaluation.

Les revenus et frais exprimés dans des devises autres que celle de référence des différents compartiments sont convertis dans cette devise de référence au cours de change en vigueur à la date de survenance.

Les bénéfices ou pertes de change sont enregistrés dans l'état des opérations. Le coût d'acquisition des titres libellés en devises autres que la devise de référence des différents compartiments est converti dans cette devise de référence au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

Commission de gestion

En rémunération des prestations de gestion et de distribution, est prélevée de la SICAV une commission annuelle au taux de :

Compartiment	Classes d'actions	Taux annuel
MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund	A	0.95%
	В	1.50%
	M	0.95%

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets moyens des compartiments au cours du mois sous revue.

Notes Page 7

En rémunération de son activité de société de gestion, la Société de Gestion recevra une quote-part de la commission de gestion et de distribution décrite ci-dessus. Cette quote-part sera calculée mensuellement sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, au taux maximum de 0.07% par an, avec un minimum de EUR 84.000.

Le solde des commissions de gestion et de distribution sera versé au Gestionnaire Financier en rémunération de son activité de gestionnaire financier et pour son activité de distributeur, le distributeur principal recevra une quote-part de la commission de gestion et de distribution, fixée à EUR 500 par mois.

Commission de performance

La Société de Gestion recevra, pour chaque classe d'actions, à l'exception de la classe M, du compartiment MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund, dans leur devise respective, une commission de performance annuelle de 10% calculée à partir du dépassement du seuil de 1% + l'indice de référence : Eurozone HICP ex Tobacco, qui est l'indice de référence mesurant l'inflation de la zone Euro.

Les commissions variables versées en totalité au Gestionnaire Financier en fin d'exercice.

Entre deux clôtures la provision pour commissions variables est ajustée à chaque valeur par le biais d'une dotation/reprise de provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. Les dotations sont incrémentées seulement si la performance a dépassé le seuil annuel (1% + Eurozone HICP ex Tobacco), et la dernière clôture d'exercice où une commission variable a été versée (ou depuis le lancement de la SICAV). De la sorte les commissions variables suivent le principe du "High Water Mark".

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

Commission de banque dépositaire et d'agent payeur

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,045% par an, avec un minimum annuel de 25.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par la Banque Dépositaire dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV. En tant qu'agent payeur, la Banque Dépositaire pourra prélever la commission en usance au Grand-Duché du Luxembourg.

Commissions d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre

En rémunération de son activité d'agent domiciliataire, d'agent administratif, d'agent de transfert et teneur de registre qu'elle rend à la SICAV, l'Administration Centrale recevra de la SICAV une commission mensuelle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le mois considéré, de maximum 0,05% par an, avec un minimum annuel de 36.000 EUR, commission à laquelle s'ajoute les frais de transaction et les frais propres à la fonction d'agent domiciliataire. En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par l'Administration Centrale dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, seront à charge du compartiment concerné de la SICAV.

Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe correspondant à 0,05 % par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0,01 % par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est padue sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

Aucun impôt n'est à acquitter au Luxembourg par rapport à la plus-value réalisée ou non réalisée des avoirs de la SICAV. Les revenus de placements reçus par la SICAV peuvent être soumis à des taux variables de retenue fiscale dans les pays concernés. Ces retenues fiscales ne peuvent en principe pas être récupérées. Les indications données ci-avant se fondent sur les lois et usages actuels et peuvent être sujettes à modification.

Exposition globale

L'exposition globale des compartiments sera calculée sur la base des engagements.

Cours de change

Au 30.06.2021, la conversion des actifs financiers en EUR a été faite au cours de change suivant:

1	EUR =	1.096200	CHF
1	EUR =	7.436250	DKK
1	EUR =	0.858450	GBP
1	EUR =	10.142000	SEK
1	EUR =	1.185900	USD

Frais de transactions

Pour l'exercice se terminant au 30.06.2021, la SICAV a prélevé les frais de transactions suivants en relation avec l'achat ou la vente de titres et d'instruments analogues (y compris instruments financiers dérivés ou autres placements appropriés):

		Frais de
Compartiment	Devise	transaction
MONOCLE FUND SICAV – Monocle Fund	EUR	84,720.36

Tous les coûts de transactions ne peuvent pas être identifiés séparément. Pour les placements dans des titres à revenu fixe, des contrats de change à terme et autres instruments dérivés, les coûts de transaction seront compris dans le prix d'achat et de vente du placement. Même s'ils ne peuvent être identifiés séparément, ces coûts de transaction seront capturés dans la performance de la SICAV.

Changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres

Les investisseurs peuvent obtenir sur demande les changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période relative au rapport au siège de la Société ou à celui des représentants locaux dans le pays où la SICAV est enregistrée.

Notes Page 8

Rémunérations

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération (la "Politique de Rémunération ") en ligne avec la provision sur la rémunération définie par la Directive Européenne 2009/65/EC ("UCITS Directive"), et modifiée par la Directive 2014/91/EU ("UCITS V Directive") comme implémentée dans la Loi Luxembourgeoise du 10 Mai 2016 (la "Loi de 2016").

La Société de Gestion a défini et mis en place une politique de rémunération qui est en ligne et promeut une bonne gestion des risques du Fonds, et n'encourage pas la prise de risques qui seraient inconsistants avec le profil de risque du Fonds, et ne contredis pas le rôle de la société de gestion d'agir dans les meilleurs intérêts du Fonds et des investisseurs.

Le Conseil d'Administration de la société de gestion est responsable de la conception, mise en place et revue régulière de la Politique de Rémunération. Durant la revue de la Politique de Rémunération, le Conseil d'Administration de la société de gestion considèrera si le cadre de la rémunération reflète de façon adéquate le profil de risque, les objectifs long terme and le but du Fonds. Aucun changement matériel et aucune irrégularité n'ont été détectés durant le période sous revue.

Information sur la mesure du risque

La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale de chaque compartiment de la SICAV est celle des engagements. La méthode des engagements consiste à convertir les positions sur instruments financiers dérivés en positions équivalentes sur les actifs sous-jacents puis à agréger la valeur de marché de ces positions équivalentes.

Chaque compartiment de la SICAV veille à ce que son risque global lié aux instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille.

Total Expense Ratio (TER)

Le TER (Total Expense Ratio) indique de manière rétrospective la totalité des commissions et des coûts imputés périodiquement à la fortune du fonds. Il est exprimé en pourcentage de cette dernière.

Si un compartiment investi au moins 10% de son actif net dans des fonds de fonds le TER correspond à la somme du TER au prorata des fonds cibles particuliers, pondéré en fonction de la part qu'ils représentent dans les actifs totaux du fonds de fonds à la date de clôture, et du TER du fonds de fonds, diminué des commissions rétrocédées reçues des fonds cibles durant la période considérée.

Le TER est calculé suivant les règles de l'AMAS.

Performance du fonds

Le calcul de la performance repose sur la variation de la valeur nette d'inventaire du premier jour ouvrable de chaque année calendrier, se basant sur les prix du marché du dernier jour ouvrable de l'année calendrier précédente.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Pour les classes d'actions lancées il y a plus de 3 ans, aucune performance depuis le lancement n'est présentée.

Covid-19

Le Conseil d'administration de la SICAV reconnaît que l'épidémie mondiale de COVID-19 constitue un événement des années 2020 et 2021.

L'épidémie de COVID-19 et les conséquences de toutes les mesures prises en réponse au virus par la communauté mondiale ont affecté l'économie mondiale, les marchés financiers mondiaux, ainsi que l'industrie de la gestion d'actifs.

Il existe encore beaucoup d'incertitudes quant à la durée de cette épidémie.

Bien que les impacts potentiels découlant de la situation soient encore difficiles à évaluer avec précision, les éléments clés suivants sont à noter en ce qui concerne la SICAV, depuis l'apparition du COVID-19 et jusqu'à la date de clôture au 30 juin 2021 :

- Aucune mesure spécifique de gestion du risque de liquidité n'a été déclenchée, telle que : suspension de la valeur liquidative, gating, rachats différés.

- La SICAV n'a pas subi de perturbations opérationnelles significatives. La SICAV a donc poursuivi ses opérations habituelles conformément à sa stratégie d'investissement et à son prospectus. Les valeurs nettes d'inventaire publiées et non auditées et les informations financières sont disponibles sur Fundsquare ou sur demande au siège social de la SICAV.

Evènements post clôture

Le conseil d'administration a décidé, avec date effective au 01.07.2021 de :

- remplacer la société de Gestion Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. par Monocle Asset Management;
- calculer la valeur nette d'inventaire de chacune des classes de part de MONOCLE FUND SICAV - Monocle Fund quotidiennement (précédemment calculée avec une fréquence hebdomadaire).

Données techniques (non auditées) et notes

Données techniques (non auditées)

				Commission de	
		Valoren	ISIN	gestion	Total Expense Ratio
A - Capitalisation	EUR	26071666	LU1116040533	0.95%	1.61%
B - Capitalisation	EUR	34149243	LU1500599094	1.50%	2.07%
M - Capitalisation	EUR	26073254	LU1116043040	0.95%	1.19%

Le TER sans les frais de performance est de 1.19% pour la classe -A- EUR et de 1.74% pour la classe -B- EUR.

Performance du fonds (non révisée)

		YTD	Depuis lancement	2020	2019	2018
A - Capitalisation	EUR	1.36%	/	6.44%	6.09%	0.11%
B - Capitalisation	EUR	1.06%	/	5.82%	5.48%	-0.44%
M - Capitalisation	EUR	1.36%	/	6.87%	6.09%	0.11%

Notes

Contrats à terme financiers

Description Contrepartie	Devise	Quantité	Engagement (en devise)	Non réalisé en EUR
EUR / USD FX 13/09/2021	USD	120	17,797,500.00	-447,014.93
OMX INDEX 16/07/2021	SEK	-126	-28,551,600.00	15,840.07
S&P E-MINI 500 STOCK INDEX 17/09/2021	USD	-200	-42,886,000.00	-613,458.13
Moins-value nette non réalisée sur contrats à tern	ne			
financiers				-1,044,632.99

Contrepartie: Credit Suisse SA - Luxembourg

État des actifs nets (en EUR) et évolution du fonds

Actif	30.06.2021
Portefeuille-titres à la valeur de marché	100,695,478.29
Avoirs en banque	8,712,088.56
Intérêts à recevoir	619,595.95
Charges constatées d'avance	9,277.38
	110,036,440.18
Passif	
Découverts en banque	124,584.64
Provisions pour frais à payer	133,351.06
Moins-value nette non-réalisée sur contrats à terme	
financiers	1,044,632.99
	1,302,568.69
Actifs nets	108,733,871.49

Évolution du fonds		30.06.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actifs nets	EUR	108,733,871.49	106,649,993.50	104,732,851.76
Valeur nette d'inventaire par action				
A - Capitalisation	EUR	1,756.44	1,732.87	1,628.03
B - Capitalisation	EUR	1,099.17	1,087.64	1,027.80
M - Capitalisation	EUR	1,208.12	1,191.95	1,115.32

Nombre d'actions en circulation		à la fin de la période	au début de la période	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées
A - Capitalisation	EUR	44,563.573	44,509.029	345.953	291.409
B - Capitalisation	EUR	2,332.154	1,690.659	656.495	15.000
M - Capitalisation	EUR	23,091.474	23,224.788	0.000	133.314

État des opérations / Variations des actifs nets (en EUR)

Pour la période du 01.01.2021 au 30.06.2021

Actifs nets au début de la période	106,649,993.50
Revenus	
Intérêts sur portefeuille-titres (nets)	579,817.87
Dividendes (nets)	901,173.98
	1,480,991.85
Frais	
Commission de gestion	514,079.57
Commission de performance	405.49
Commission de banque dépositaire et droits de garde	32,589.86
Frais d'administration	29,359.68
Intérêts et commissions bancaires	18,586.82
Frais de révision, de contrôle, d'avocats, du représentant et autres	51,954.18
Taxe d'abonnement	26,864.92
	673,840.52
Revenus (pertes) net(te)s	807,151.33
Totalia (polia) ilia (a)	501,101.00
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur ventes de titres	2,307,694.03
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e) sur contrats à terme financiers	-5,041,150.88
éfice (perte) net(te) réalisé(e) sur change	-2,380.44
	-2,735,837.29
Bénéfice (perte) net(te) réalisé(e)	-1,928,685.96
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur portefeuille-titres	4,073,692.89
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur contrats à terme financiers	-704,216.73
variation de la pius-value (monis-value) nette non realisée sur contrats à terme illianciers	3,369,476.16
Augmentation (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations	1,440,790.20
Souscriptions / Rachats	
Souscriptions	1,331,779.07
Rachats	-688,691.28
	643,087.79
Actifs nets à la fin de la période	108,733,871.49
• ***	, ,

État du portefeuille-titres

Répartition géographique France 30.73 Etats-Unis 23.11 Allemagne 17.25 Pays-Bas 13.38 Jersey 4.18 Suede 3.95 Bermudes 0.00 Total 92.61 Répartition économique 48.77 Pays et gouvernements centraux Télécommunication 11.08 Produits pharmaceutiques, cosmétiques et médicaux Internet et services d'internet 5.72 Nourriture et boissons non alcoolisées 4.37 Exploitation minière, charbon et acier 4.18 Circulation et transport 3.95 Electronique et semi-conducteurs 2.96 Véhicules 1.10 Banques et autres instituts de crédits 0.98 Services divers 0.94 Photographie et optique 0.20 Société financière, d'investissement et autres sociétés 0.00 92.61

État du portefeuille-titres

	Description	Quantité / Nominal	Évaluation (in EUR)	% des
Valou	rs cotées en bourse ou autres marchés organisés			
Action	·	20,000	4 540 000 00	4.05
EUR	DANONE	80,000	4,749,600.00	4.37
USD	FACEBOOK A FIDELITY NATIONAL ENE GROUP A	21,200	6,215,913.65	5.72 0.98
FUR		29,000	1,062,770.89	
FUR	GAUMONT SA GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	1,962	213,858.00	0.20
USD	INTEL	15,000	1,021,500.00	2.96
USD	MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD	68,000	3,219,090.99 3,722.83	0.00
		9,010	-,	
EUR	ORANGE DETROCKS	864,000	8,307,360.00	7.64
GBP USD	PETROFAC PEIZER	3,544,000	4,549,464.73	4.18 8.35
	TF1	275,000	9,080,866.85	
EUR		439,233	3,744,461.33	3.44
Total	actions		42,168,609.27	38.78
Obliga	ations			
EUR	BRD 2%/11-040122	18,500,000	18,754,930.00	17.25
EUR	FRANCE OAT 3.25%/10-251021	14,000,000	14,173,600.00	13.04
EUR	NETHERLANDS 0%/16-150122	14,500,000	14,551,910.00	13.38
EUR	RENAULT SA SUB FRN/83-PERPET	2,800	1,198,624.00	1.10
SEK	SAS AB FRN/20-PERPET	66,000,000	4,295,010.85	3.95
USD	US TREASURY N/B S AH-2022 2.5%/19-150122	6,500,000	5,552,794.17	5.11
Total	obligations		58,526,869.02	53.83
	valeurs cotées en bourse ou autres marchés			
organ	isés		100,695,478.29	92.61
Valeu	rs non cotées en bourse			
Action	ne .			
USD	MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD WTS	18.038	0.00	0.00
USD	MCDERMOTT INTERNATIONAL LTD WTS	20,042	0.00	0.00
Total actions 0		0.00	0.00	
Total valeurs non cotées en bourse			0.00	0.00
Total du portefeuille-titres			100,695,478.29	92.61
Avoirs en banque			8,712,088.56	8.01
Découverts en banque			-124,584.64	-0.11
Autres passifs nets			-549,110.72	-0.51
Actifs	nets		108,733,871.49	100.00

